

Bachelier en marketing

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Fondements de la distribution			
Ancien Code	ECMK1B02DIS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COMK1020		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	() Yves DETHIER (dethiery@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à donner aux étudiants une compréhension concrète et opérationnelle des différentes formes de distribution, en mettant l'accent sur leurs implications logistiques. Il couvre à la fois les circuits traditionnels et les nouvelles formes de distribution (e-commerce, omnicanal, logistique urbaine), afin de permettre aux étudiants de prendre des décisions pertinentes en matière de flux physiques, de stockage, de transport et de service client.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au marketing**
 - 3.6 Choisir, utiliser et développer les outils et techniques adéquats pour le marketing direct, la vente et le merchandising
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Comprendre, interpréter et anticiper le comportement du client
 - 4.4 Vérifier la pertinence et la cohérence des actions envisagées
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.4 Réaliser les différentes opérations d'aménagement du lieu de vente et de présentation des produits
 - 5.5 Gérer le processus d'achat et les stocks en coordination avec la logistique

Acquis d'apprentissage visés

Compétences terminales

À l'issue du cours, l'étudiant sera capable de :

1. Identifier les différentes formes de distribution (physiques et digitales) et analyser leurs impacts logistiques.
2. Choisir un canal de distribution en fonction des contraintes de coût, de délai, de niveau de service et de flexibilité.
3. Proposer des solutions logistiques concrètes en réponse à une problématique de distribution.
4. Évaluer la performance logistique d'un réseau de distribution à l'aide d'indicateurs simples.
5. Comprendre les transformations contemporaines du secteur de la distribution (e-commerce, logistique)

urbaine, digitalisation) et leurs effets sur la supply chain.

Connaissances terminales

L'étudiant devra maîtriser les notions suivantes :

1. Typologie des canaux et circuits de distribution (court/long, direct/indirect, physique/virtuel)
2. Acteurs de la distribution : producteurs, grossistes, détaillants, plateformes numériques
3. Concepts de marge logistique, zone de chalandise, densité de réseau
4. Impacts logistiques des choix de distribution : fragmentation des flux, besoins en stock, délais de livraison
5. Enjeux spécifiques du e-commerce : logistique du dernier kilomètre, retours produits, automatisation, omnicanalité
Outils d'analyse simples : cartographie des flux, tableau de coûts, indicateurs (OTIF, taux de service, taux de rupture)
6. Nouvelles tendances : quick-commerce, dark stores, distribution durable

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECMK1B02DISA Fondements de la distribution

36 h / 3 C

Contenu

1. Introduction à la distribution
2. Les circuits de distribution
3. Les acteurs
4. Impact logistique et Marketing
5. E-commerce
6. Entrepôts et infrastructure
7. Indicateurs de performance
8. (...)

Démarches d'apprentissage

- Exposé de l'enseignant
- Travaux pratiques en groupe ou individuels
- Lectures d'articles Eventuellement, activité pédagogique obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant dispose du diaporama servant de support au cours sur la plate-forme Connected.

Séance de questions/réponses pendant les cours et lors du dernier cours en vue de la préparation à l'évaluation.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'AA se fera sur base d'un examen écrit au Q1 comme au Q2 ou au Q3.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Etudiants diplômables en janvier :

L'AA est réorganisable en janvier, et le contenu de l'évaluation portera :

- à la 1^{ere} session : sur la matière du Q1 de l'année N via un examen écrit pour 100%
- à la 2^e session : sur la matière du Q1 de l'année N via un examen écrit pour 100%

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv					
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).